

Vos factures

Pour les 31700 abonnés du territoire, pas de changement immédiat tant au niveau des factures que des coûts.

L'exploitation est toujours assurée par la Lyonnaise des Eaux, Route et Eau, SAUR et Véolia selon la situation géographique.

Les usagers des 47 communes vont continuer de recevoir deux factures par an. Chaque facture se décompose comme suit:

> Pour l'eau potable

- Une part fixe correspondant à l'abonnement
- Une part proportionnelle correspondant à la consommation du foyer
- la redevance prélèvement (Agence de l'eau)

> Pour l'assainissement collectif

- Une part fixe correspondant à l'abonnement
- Une part proportionnelle correspondant à la consommation du foyer
- Une part redevance pollution

> Une part destinée aux organismes publics (Agence de l'eau)

La Communauté de communes Caux vallée de Seine gère en régie directe 5 communes pour l'assainissement: la Mailleraye-sur-Seine, Vatteville-la-Rue, St-Nicolas-de-Bliquetuit, Notre-Dame-de-Bliquetuit et Heurteauville.

Vers un tarif unique

La Communauté de communes avec cette nouvelle compétence souhaite mettre en place à terme, d'ici 2017, un tarif unique de l'eau et de l'assainissement pour un service public plus juste et plus équitable pour tous.

Nos gestes comptent

L'eau est précieuse. Nous pouvons tous contribuer à son économie, tant pour notre budget que pour l'avenir des générations futures.

Quelques conseils :

- Lutte contre les fuites en surveillant votre consommation et en relevant régulièrement votre compteur d'eau. Une consommation normale est d'environ 150 litres par hab/jour.
- Préférez les douches plutôt que les bains. Une douche de 4 à 5 minutes consomme 30 à 80 litres d'eau et un bain 150 à 200 litres.
- Optimisez votre chasse d'eau en adoptant le double débit (3 à 6 litres d'eau, contre 9 litres pour une chasse d'eau classique)
- Ne gaspillez pas l'eau. Ne laissez pas couler l'eau pendant le brossage des dents, c'est 12 litres par minute d'eau d'économisée.
- L'eau qui coule de notre robinet est potable et donc consommable. Si vous y décelez néanmoins un petit goût de chlore, mettez la dans une carafe et laissez la reposer dans votre réfrigérateur.
- Si vous disposez de suffisamment de place pour stocker l'eau de pluie, n'hésitez pas à le faire. Elle vous sera très utile pour arroser, nettoyer votre voiture ou votre terrasse.
- Choisissez des lessives de préférence écolabellisées pour le respect de l'environnement et concentrées afin de réduire la consommation d'emballages.

Pour tous renseignements :

Maison de l'intercommunalité

Allée du Catillon BP 20062
76170 Lillebonne
Tél. : 02 32 84 40 40
Fax : 02 32 84 40 41

>> www.cauxseine.fr

Eau potable et assainissement



Un service
de la Communauté
de communes
Caux vallée de Seine

La Communauté de communes Caux vallée de Seine est en charge depuis le 1^{er} janvier 2008 de l'eau potable et l'assainissement.

Elle compte à présent parmi ses missions l'alimentation en eau potable de l'ensemble des usagers des 47 communes, ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales. Elle gère par conséquent les travaux de création et de réhabilitation sur les installations d'eau potable (production et distribution) et les réseaux d'assainissement (collecte et traitement), soit 700 km de réseau pour l'eau potable et 215 km pour l'assainissement, soit en direct, soit en représentation substitution.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, deux cas de figure :

> Les communes de Lillebonne, Notre-Dame-de-Gravenchon, St-Wandrille-Rançon (centre bourg) et les syndicats d'eau: le SIAEPA de La Frenaye, de la région de La Mailleraye-sur-Seine, de St-Maurice-d'Ételan et le SIDEDA de Bolbec-Gruchet-le-Valasse sont maintenant gérés pour l'eau et assainissement par la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

> Les syndicats situés à la frontière géographique du territoire de la Communauté subsistent dans un premier temps. Les communes concernées n'intégreront la Communauté de communes qu'à compter du 1^{er} janvier 2009 afin de ne pas mettre les communes extérieures en difficulté et se donner le temps de réflexion pour trouver les meilleures solutions (intégration dans un syndicat limitrophe).

